

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 septembre 2015

Communiqué de presse

Cérémonie de remise de la croix du combattant

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE, Secrétaire général de la préfecture de la Martinique, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, présidera la cérémonie officielle de remise de la Croix du combattant à 15 anciens combattants. La cérémonie se déroulera **au monument aux morts de la Savane à Fort de France le jeudi 1^{er} octobre 2015 à 9h00**.

Crée à l'origine à la demande des Poilus de la Grande Guerre qui ont voulu faire reconnaître par la nation, leur statut particulier de participants aux durs combats de 1914-1918, la carte du combattant a été créée par la loi du 19 décembre 1926. La décoration de la « Croix du combattant* » ne fut créée que trois ans plus tard par la loi du 28 juin 1930.

La carte du combattant a été créée pour tous les combattants des guerres 1914-1918, 1870-1871 et des guerres coloniales antérieures à la Première Guerre mondiale, mais au fil des années et des guerres son attribution a été étendue** et applicable aux guerres de 1939-1945, d'Indochine et de Corée, aux opérations d'Afrique du Nord de janvier 1952 à juillet 1962, d'Afghanistan, du Cambodge, du Cameroun, du Golfe, du Liban, de Madagascar, de Suez, de Somalie, de République centrafricaine, du Tchad, de Yougoslavie, du Zaïre.

Les médias sont invités à assister à cette cérémonie le jeudi 1^{er} octobre 2015 à 9h00 aux monuments aux morts de la Savane à Fort de France.

Le projet retenu par le jury est l'œuvre de M. Doumenc, ancien combattant. Il a la forme d'une croix pattée aux branches reliées par une couronne de lauriers. Le médaillon central porte la mention **République française avec une effigie de la République coiffée d'un casque lauré. Au revers un glaive est surmonté de rayons avec la mention **croix du combattant**. Le ruban de 36 mm de large, est bleu horizon avec sept raies verticales rouge garance de 1,5 mm.*



**** Précisions en PJ**

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr



mémoire et solidarité

**FICHE
SUR LES RÉCIPENDAIRES DE LA CROIX DU COMBATTANT
HOMMAGE PARTICULIER AUX COMBATTANTS
DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (OPEX)**

À la Martinique, 15 anciens combattants ayant participé à des opérations extérieures (OPEX) seront décorés de la Croix du Combattant le 1^{er} octobre 2015. Il s'agit « **de personnes civiles ou militaires pouvant justifier d'une durée de service d'au moins quatre mois (120 jours) effectués en opération extérieures (art 87 Loi du 29 décembre 2014). La présence sur un territoire pris en compte au titre de la réglementation en vigueur relative aux OPEX vient donc concurrencer le critère traditionnel des 90 jours en unité combattante.**

Ces 15 hommes et femmes ont été sélectionnés sur liste, sur la base d'un brassage reflétant la diversité des conflits auxquels la France a pris part, des Armées impliquées (Terre, Air, Gendarmerie, Marine), de l'âge des récipiendaires, du sexe, du statut (retraité, militaire, civil), de la présence effective des intéressés à la Martinique et bien entendu, de leur accord (il y a eu quelques refus).

Ainsi, le profil des récipiendaires sélectionnés à la Martinique recouvre une grande variété de situations. Les récipiendaires sont âgés de **39 à 80 ans**. Ils proviennent essentiellement de l'armée de terre :

Hommes : 13 et Femmes : 02

ARMÉES

Terre : 13, Gendarmerie : 1, AIR : 1

CONFLITS CONCERNES

Liban, Mauritanie, Cameroun, Tchad, Afghanistan, RCI, Ex Yougoslavie.

STATUT ACTUEL

4 sont en activité dans les FAA ou au COMGEND

6 se sont reconvertis dans le civil et sont en activité

5 sont à la retraite